

Histoires de Vern

1



... et d'ailleurs

Numéro 19

30/12/98

Prix : 10 francs

1. Editorial p. 2
2. 1914 - 1918 p. 2
3. Chemin de fer... p. 6
4. Robinet confondu, défendu, libéré p. 10
5. Tu seras électeur p. 14



Publication de l'Association
« Vern 1789 », association loi
1901 pour la recherche historique.
Siège social : Centre des Marais,
43 rue de Châteaubriant
35770 VERN Sur SEICHE
Directeur de la publication :
Romain Guilloux
Autorisation de paraître du 27 août
1994

HONNEUR AUX POILUS !



Editorial

Quatre vingts ans ! Quatre-vingts ans que cette horrible « grande guerre » a pris fin, et avec elle une des plus grandes boucheries de tous les temps. Oh ! bien sûr, il y eut la seconde guerre mondiale, vingt ans après la « der des der », et le rêve des poilus, ce rêve que jamais plus, il n'y ait tant de souffrances et de morts, a volé en éclats. Et puis, aujourd'hui encore, la « bête immonde » stigmatisée par Berthold Brecht n'en finit pas de renaître ici ou là sur la planète. « Histoires de Vern » a consacré plusieurs de ses colonnes au dernier conflit mondial, et à la libération de 44. Il eût été injuste de ne pas rappeler le souvenir de ces « poilus » dont le bulletin municipal de l'époque a évoqué la vie... et la mort hélas. Nous entamons donc une rétrospective de ces heures noires, que nous poursuivrons sur plusieurs numéros. Mais vous trouverez également dans ce bulletin la suite des aventures de Jean-Baptiste Robinet, et de celles –heureusement moins tourmentées– des premiers voyageurs qui se risquèrent dans les trains héroïques du 19^{ème} siècle.

1918 – 1998

Quatre-vingts ans nous séparent de cet événement mondial qui allait bouleverser les mémoires dans tout le pays.

Bien que n'ayant pas été le théâtre direct des opérations, la Bretagne est la région qui a payé le plus lourd tribut à ce que l'on devait appeler plus tard "La Grande Guerre".

Rares encore parmi nous sont les témoins de cette période et plus rares encore les acteurs.

Comment cette période a-t-elle été vécue par nos anciens à Vern ?

A partir du Bulletin Communal de Vern de l'époque (source inestimable), on peut en suivre le déroulement.

Avant tout, recadrons les faits à l'origine du conflit :

- L'horizon européen est toujours chargé de nuages mais rien ne laisse prévoir une aggravation de la situation.
- Mais, le 28 Juin 1914, assassinat de l'archiduc autrichien héritier François Ferdinand par un terroriste serbe, Princip, à Sarajevo.
- L'Autriche remet un ultimatum à la Serbie le 23 Juillet, il donne jusqu'au 25 pour s'incliner. Le 26, le conflit éclate entre l'Autriche et la Serbie.
- Le 25, l'Allemagne mobilise mais envoie un ultimatum à Moscou, lui demandant de cesser ses armements.
- Le 31 Juillet, assassinat de Jaurès (chef de file des pacifistes).
- Le 1^{er} Août, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie.
- Le 2 Août 1914 : mobilisation générale en France

Pourtant ce conflit a certainement surpris nos concitoyens.

Dans le n° 26 du Bulletin communal (Avril – Mai – Juin 1914), il est question de promouvoir la préparation militaire de la jeunesse (la P.M.) : le

préparation militaire de la jeunesse : le gouvernement a l'intention de déposer un projet en ce sens dans le but d'abaisser la durée du service militaire qui est à ce moment de 3 ans.

On a déjà remarqué chez nos voisins allemands qu'en complément de ses gros effectifs d'armée active on n'a nullement négligé cet élément de défense nationale, de plus admirablement organisé: les sociétés allemandes de préparation militaire comptaient alors près de huit cent mille adhérents.

D'un autre côté, par ce biais, on incite les jeunes Français à se montrer aussi patriotes que les jeunes Allemands et à ne pas attendre, pour pratiquer la préparation militaire, que la loi les y oblige.

Or donc, le dimanche 21 Juin 1914, à 10 heures du matin, animation dans le bourg, relatée comme suit :

La P.M. de Vern

Le dimanche 21 Juin dernier, à 10 heures du matin, les habitants de la commune, subitement électrisés par un coup de clairon - chose trop rare dans la commune - s'empressaient de gagner la porte pour voir quelle était l'armée qui leur faisait l'honneur d'une visite. Ils furent agréablement surpris de voir défiler allègrement les membres de la Société de Préparation Militaire qui se rendaient pédestrement à Rennes,

afin d'exécuter des tirs aux Gayeulles.

Leur dévoué et vaillant instructeur, M. Lebras, sergent au 41^{ème} régiment d'infanterie, les accompagnait en les stimulant de son mieux en vue de l'exécution impeccable du pas de parade français et... laissons la parole à l'ami Bourdais :

"... Nous étions treize, guidés par notre zélé instructeur ; nous prenons la route de Chantepie, où notre passage est remarqué, grâce à notre "clique" représentée par un sociétaire.

"A midi, nous sommes à Rennes, où nous arrivons en chantant. En attendant l'ouverture du champ de tir, nous prenons une bonne leçon de gymnastique.

"Au tir, dès les premières balles, nous voyons la physionomie de notre dévoué instructeur refléter la joie ... C'est que, là-bas... dans le lointain, les cibles accusent un bon nombre de "rigodons".

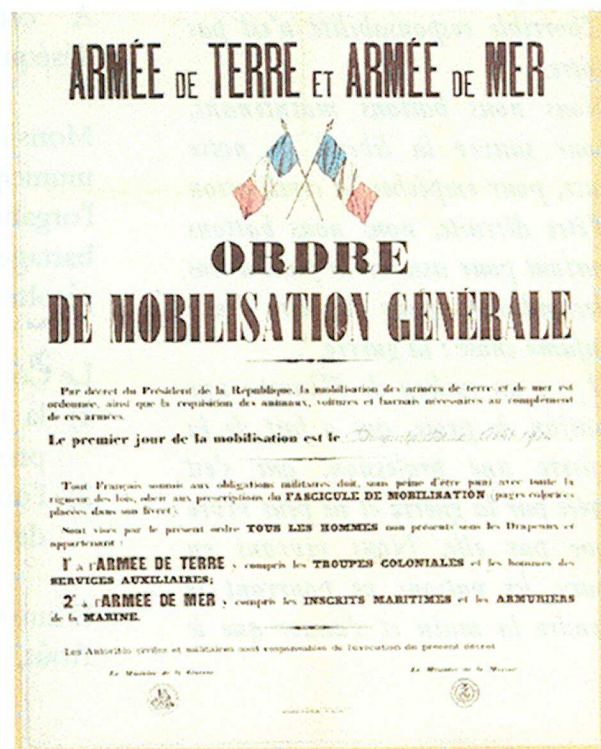
"Très en progrès, nous sommes fiers et surtout heureux du plaisir que nous procurons à celui qui se dévoue sans relâche à notre instruction militaire.

"Le mauvais temps, qui s'est mis de la partie, nous accompagne jusqu'à Vern, où nous nous séparons heureux de cette bonne journée consacrée à la Patrie et la séparation se fait avec regret, dans l'attente d'une prochaine réunion.

"Vive la Société de Préparation Militaire"

"Bourdais Ange".

On le voit, la bonne humeur règne. Cela sera de courte durée hélas le 2 Août 1914...



Choc dans les esprits, mais l'article dans le n° 27 laissait quand même deviner l'impression de l'ampleur du conflit.

La GUERRE !

Disons plutôt : "Guerre à la Guerre"

C'est bien cette fois la "Bataille des nations". Nous sommes spectateurs et acteurs dans la lutte la plus terrible, la plus horrible, la plus sauvage, que l'Histoire ait à enregistrer.

Le barbare ancêtre, contemporain de l'ours des cavernes, s'est réveillé dans le cœur germain. Il faut nous armer de courage, car voici l'heure des grandes batailles. La guerre ... est une abomination ; il faut maudire ceux qui l'ont déchaînée, ceux qui vont faire tant de veuves et d'orphelins. Tous les Français ont voulu, ont cherché la paix. L'Allemagne a déclaré la guerre, une guerre de sauvages, elle nous l'a imposée, nous la subissons. L'horrible responsabilité n'est pas nôtre.

Nous nous battons maintenant, pour sauver la liberté de notre race, pour empêcher la civilisation d'être détruite, nous nous battons surtout pour assurer la paix à nos descendants, pour abolir "cette infâme chose : la guerre."

Il y a au milieu de l'Europe une nation de proie, qui a fait de la guerre une profession, qui s'est créée par la guerre et ne peut vivre que par elle. Nous vivons en paix, les nations ne pourront se tendre la main et s'aimer que le

jour où cette nation aura été réduite à l'impuissance.

Tapie au milieu de son réseau de chemins de fer militaire, comme une araignée immense au milieu de sa toile, la Prusse guettait tout ce qui vivait gaîment, en plein air, en pleine lumière.

Il faut à tout prix déchirer cette toile et décapiter la bête. Et lorsque viendra l'aurore de la paix universelle, lorsque les peuples, affranchis des milliards qu'ils paient chaque année pour l'outillage monstrueux de la guerre, pourront consacrer leurs ressources à combattre la pauvreté et la maladie, les vieux parents se diront que leur enfant n'a pas seulement sauvé la Patrie, mais l'humanité.

Haut les cœurs ! Nous faisons la guerre à la guerre. "L'humanité saura payer largement sa dette aux enfants des glorieuses victimes qui se seront sacrifiées pour elle et qui "méritent d'avoir pour tombeau la terre entière".

Les premiers mobilisés sont déjà sur place, les conscrits de la classe 1914 sont appelés dans les premiers jours de septembre; la classe 1915, par autorité militaire, est tenue de suivre régulièrement les cours de préparation militaire qui auront lieu chaque dimanche et peut-être plus fréquemment à Vern, au siège de la "Société de Préparation". Les séances de tir ont lieu dans les carrières de Gaudon à Vern. Fin Septembre, 140 personnes sont parties.

A cette période de l'année voilà qui va déséquilibrer la vie dans notre commune rurale.

Monsieur le Maire invite les Conseillers municipaux à s'occuper, chacun dans leur coin, de l'organisation de l'aide-mutuelle pour la moisson, le battage et l'ensemencement des prochaines récoltes.

Le Conseil décide :

- 1) la taxation (limitation) du prix des denrées et produits de première nécessité,
- 2) l'ouverture de souscriptions pour l'organisation des secours pendant la guerre.

D'autre part, on réquisitionne les chevaux : le 2 Août, 10 chevaux et juments ont été pris, payés

moitié en numéraire, moitié en Bons du Trésor produisant 5%. Le 13 Octobre, ce sera 15 chevaux et juments.

Autre situation : l'arrivée des réfugiés belges, du Nord, de Melun et de l'Oise : 105 sont arrivés à Vern et ont été accueillis par les habitants. Un certain nombre rentreront dans leur foyer rapidement, emportant un bon souvenir de l'accueil qu'ils ont reçu à Vern.

Les nouvelles du front bientôt arrivent. On va pouvoir localiser la position de chacun des appelés qui, par leur courrier, vont tenir place de correspondants de guerre.

"Il est 2 heures du matin, soudain le canon tonne, c'est un fracas épouvantable ; la terre tremble, vite nous courrons aux tranchées, la fusillade crépite, ... Les Allemands qui croyaient nous surprendre reculent, laissant bon nombre des leurs sur le terrain. Je n'aurais jamais cru que des vieux territoriaux comme nous auraient marché avec un tel entrain, tous nous voulons accomplir jusqu'au bout notre devoir de Français. Haut les cœurs, la lutte sera dure, mais nous les aurons !"

"Nous étions au village de B.. (P.-de-C.), il était 11 heures du matin, c'était l'heure de la soupe. Un ordre arrive de nous mettre en tenue de départ pour midi : Directions.. tranchées. Ma foi, nous étions contents d'aller voir les Boches depuis le temps qu'on

nous en parlait. En route : 25 kilomètres et nous arrivons d'assez bonne heure et, au son du canon, sur la ligne de feu. Chacun est dirigé sur sa compagnie et en avant pour la tranchée. Nous sommes les bienvenus, on échange de bonnes poignées de main avec les anciens, on cherche "un pays". Un caporal à longue barbe sort de son "gourbi", il a fait toute la campagne. Enfin, les voilà les bleus ! Depuis le temps qu'on vous attend ici, on va vous soigner, les enfants, soyez les bienvenus ! Chacun va à son poste et on indique le secteur de terrain à surveiller. Minuit ! Un ordre arrive ! Attaque générale sur toute la ligne et ma compagnie a ordre de prendre, coûte que coûte, la tranchée boche située devant nous. L'heure de l'attaque est fixée à 6 heures. Il faisait bien noir, nous rampons en crapauds, tout près de la tranchée. Je n'avais pas peur.. et pourtant je n'étais pas très rassuré, nous étions à quelques mètres des Boches. Le sergent crie : "En avant, à la baïonnette !". Les Boches surpris courent à leur poste, trop tard, les vieux ! Nous étions dans la tranchée où nous faisons de bon boulot. Beaucoup se rendirent, d'autres sautèrent par-dessus la tranchée, mais le 75¹ était là qui les fauchait comme des épis de blé. Voilà, mon cher M. P.. ma première nuit aux tranchées."

(bulletin n° 27, pages 20 et 21)

Les combats s'intensifient et la liste des premiers blessés arrive et s'allonge. On commence à se poser des questions sur la durée de la guerre.

Combien de temps durera la guerre ?

Question angoissante que chacun se pose ? Non pas qu'aucun soit déjà découragé, ni qu'on aspire à une paix incomplète et prématurée mais parce qu'on a hâte de savoir le pays libéré, de voir cesser le cauchemar sanglant des batailles et de reprendre enfin la vie normale, le bon et le sain travail, les réunions de famille durant les longues soirées d'hiver.

Combien de temps durera la guerre ? Autrement dit : à quel moment l'armée allemande sera-t-elle hors d'état de continuer la campagne ?

Il entre dans les événements une trop large part d'imprévu pour qu'il soit possible de répondre d'une

¹ Le canon de calibre 75 fut le véritable fétiche des poilus de 14-18. De calibre moins élevé que son homologue allemand (le 88), il s'avérait plus performant.

façon "même approximative".
 Depuis Senlis, Meaux,
 Coulommiers et Vitry-le-François,
 nous avons refoulé l'ennemi
 d'environ 150 kilomètres. Encore
 une étape, nous serons à la
 frontière; une autre encore et nous
 serons en Belgique, puis en
 Westphalie... On s'accorde à
 prévoir que c'est dans les plaines
 de Westphalie que se livrera le
 suprême combat, tandis que nos
 amis les Russes auront déjà mis la
 main sur Berlin.
 Mais quand ?... Soyez patients et
 ayez le courage d'attendre que le
 destin, qui nous est favorable, ait
 choisi son heure. Je crois
 fermement, pour ma part, que le
 soleil de 1915 sera déjà haut dans
 le ciel quand la grande voix du
 canon s'éteindra et que la paix
 règnera de nouveau sur la terre.

Des nouvelles plus
 douloureuses vont arriver : les
 premiers morts, deux frères.

Dans certaines familles
 l'angoisse va grandissante ; les
 quatre enfants partant à peu de
 jours d'intervalle :

L'aîné : blessé à la jambe
 gauche,

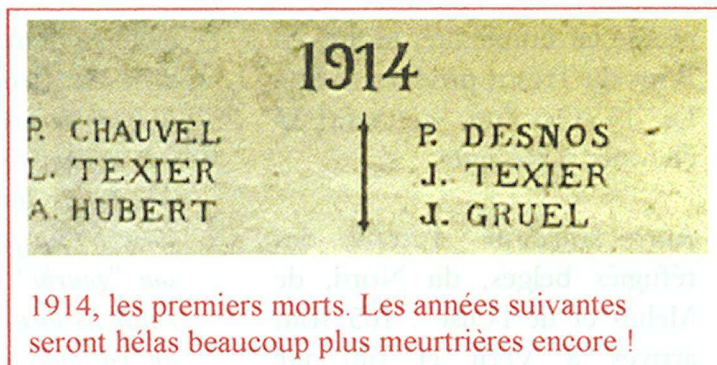
Le cadet : atteint de fièvre
 typhoïde vient de décéder,

le troisième, ordonnance d'un
 officier, a failli être prisonnier,

Le dernier va partir
 incessamment.

D'autres se signalent par des actions d'éclats :

Goualin Auguste, de
 Mouillemuse :



"Seul, sous le feu violent de l'ennemi, est allé, avec deux
 chevaux prendre un caisson laissé en arrière". A été fait
 brigadier sur le champ de bataille.

Gautier Cyprien, 102^{me} infanterie, blessé assez
 grièvement le 4 Octobre près de Roye (Somme)
 actuellement hôpital temporaire n° 30, à Trouville
 (Calvados). A été nommé sergent sur le champ de
 bataille de l'Ourcq. Gautier C. a eu pendant trois jours
 le commandement de sa compagnie, tous les officiers
 ayant été tués.

Nos plus cordiales félicitations à ces braves et vœux de
 prompt rétablissement." (Bulletin n°27)

CHEMIN DE FER MODE D'EMPLOI

En ce début des années 1880, vous habitez Vern
 (environ 1500 habitants). Le train qui traverse
 depuis peu la commune connaît certes quelques
 déboires, mais rien de bien grave. Tout de même,
 quel progrès !

Vous qui êtes agriculteur, vous pouvez désormais
 vous rendre sur les marchés et aux foires par
 chemin de fer. C'est plus rapide qu'en charrette.
 En 20 mn, vous êtes à la gare de Rennes (à pcu
 près 15 mn aujourd'hui).

Les horaires changent peu durant ces premières
 années. Le seul grand changement intervient en
 juin 1883 : on déplace le départ de Rennes de 3 h
 49 (de l'après-midi) pour le mettre à 5 h 13 Il est
 vrai que, dès janvier 1882, les maires des
 communes traversées, sous la houlette du maire de

Janzé, réclament un train dans la soirée : « cette absence de train du soir est une véritable lacune surtout les jours de foires et de marchés, notamment pour les commerçants, et voire même pour les voyageurs. Un train du soir est donc une nécessité réelle et indispensable au pays » remarque le Conseil Municipal de Vem. Pour bien faire, ils auraient voulu un départ de Rennes à 7h30 ce qui permettait la correspondance avec des grandes lignes (Paris, Brest, Redon, St Malo). Il faudra attendre plus longtemps pour qu'il soit instauré.

A part cela, il existe un service d'hiver et un service d'été, mais les variations se chiffrent en terme de minutes : bref, rien de bien conséquent.

Bien sûr, il y a le prix du ticket. Mais si vous utilisez souvent le rail, vous avez la possibilité de vous abonner pour 3 mois, 6 mois ou 1 an. Dans ces deux derniers cas, vous pouvez payer d'un seul coup ou de façon échelonnée, selon vos moyens. De même, vous avez le choix entre trois classes. Evidemment, la 3^{ème} n'est pas ce qu'il y a de plus confortable : pas de glace aux portières, banquettes sans coussins, toitures disjointes laissant passer la pluie, éclairage insuffisant, bouillottes froides l'hiver, lampes qui suintent et laissent tomber de l'huile sur les passagers sont les désagréments les plus courants sur le réseau français



Pour le bétail expédié par le rail, la polémique fait rage. Divers journaux dénoncent les prix élevés pratiqués envers les éleveurs français, marché acquis d'avance, tandis que pour capter le marché étranger les Compagnies de chemin de fer font des prix très bas.

« Par exemple, on a établi à la frontière un impôt de 25 fr. par tête de bovin, et d'un autre côté on laisse subsister les tarifs de chemin de fer qui sont tous en faveur du bétail étranger. Ainsi un wagon de dix bovins venant d'Italie coûte 300 fr. de moins pour arriver à Paris que s'il vient du Poitou ou de Vendée, ce qui fait 30 fr. par bovin, 5 fr. de plus que la surtaxe établie à la frontière »

Le fait que le sujet soit évoqué dans un quotidien conservateur à l'approche d'élections, alors que les Républicains sont au pouvoir, n'est pas innocent : « Vous voterez, le 4 octobre pour la liste des défenseurs de la l'agriculture », conclut le Journal de Rennes dans son article.

Enfin, tout ceci est affaire de politique et les innombrables agriculteurs deviennent soudain un public privilégié

En attendant, si vous avez quelques francs à dépenser en loisirs, diverses destinations vous tendent les bras :

- Mont Saint-Michel : au départ de Janzé par exemple, en 2^{ème} classe, il vous faudra déboursier 13 fr 75
- Brest au départ de Rennes, 2^{ème} classe, 12 fr pour un voyage de 8h 10
- Paris, départ de Rennes, 2^{ème} classe, durée 12 h 30, l'aller-retour 26 fr.

Mais attention, ce sont là des prix réduits proposés dans le cadre des trains dits de «plaisir». Les billets sont en nombre limité et entraînent quelques obligations :

- Les 2 coupons d'un billet aller-retour doivent être utilisés par la même personne
- Seuls les bagages que les voyageurs peuvent conserver avec eux sans inconvénient dans les voitures sont admis
- L'utilisateur du billet ne peut descendre à aucun point intermédiaire du parcours sous peine de perdre son droit au tarif réduit.

A noter également qu'il faut présenter son billet à la sortie du train.

Enfin, ce qu'il ne faut pas manquer, c'est le 14 juillet à Rennes, Pour l'occasion, la Compagnie de l'Ouest vous offre là aussi des billets aller-retour à prix réduits. De Vern, il vous en coûtera 1 fr 90 en 1^o classe, 1 fr 45 en 2^{de} classe, et 1fr 03 en 3^{ème} classe (1883). Ainsi vous pourrez assister au



Champ de Mars, de 2h à 5h, à une course de vélocipède organisée par le Véloce Club de Rennes (V.C.R. qui existe toujours).

« La musique du 41^{ème} a joué pendant la fête. Rien de particulier à signaler, si ce n'est l'apparition de nouveaux tricycles, appelés croyons-nous, à faire une concurrence sérieuse au vélocipède ordinaire. Avant la dernière course, le public a envahi la piste et considérablement gêné la circulation des coureurs. A la course de voltige, Mr Terron, en sautant par dessus son vélocipède, s'est pris un pied dans l'instrument et a eu un doigt écrasé. » (Journal de Rennes, 1882)

En abolissant la distance, le train ouvre l'horizon à un large public. Pour les voyageurs et les marchandises, pour affaire, ou pour loisir, la ligne Rennes-Châteaubriant est là, permettant de relier des petites communes à des grandes villes (Rennes, Nantes...) et d'accélérer le mouvement. V. B.

Cette découverte de la mer par les « trains de plaisir est parfaitement illustrée par ce texte de Jean Guéhenno enfant, parti de Fougères pour rejoindre St Malo.

Une belle journée de lumière, je découvris la mer. Je devais avoir dans les neuf ans. Un dimanche d'août, il y eut un train de plaisir pour Saint-Malo, et ma mère avait décidé que nous en serions. La place coûtait trois francs. Cela faisait neuf francs pour nous trois, sans compter la journée totalement perdue et les petits frais inévitables d'un voyage. On emporta, il est vrai, le dîner et tout ce qu'il fallait afin de ne pas aller au restaurant. Tout de même, c'était « une vraie folie », mais elle l'avait décidé, et, de grand matin, on descendit à la gare du pas allègre de gens qui ont vaincu tous les fantômes et sont prêts à défier le destin. Mon père seul avait son pas ordinaire. Des événements de cette sorte ne le touchaient pas.

Je passai presque toute la journée dans une sorte d'éblouissement. Il y avait trois heures de voyage. Je ne quittai pas la portière. J'attendais, je guettais la mer. Mais elle ne se montrait pas. Nous venions du fond de la terre. Le train avançait dans un horizon fermé, à travers de petits champs que bordaient des haies de chênes et de châtaigniers. Mais cela se renouvelait toujours et, je connus comme la terre était grande. Vers Pontorson, les haies disparurent et les arbres, l'horizon s'élargit. La mer était toujours invisible. Mais

dans le wagon tout le monde parlait d'elle. Une femme dit qu'elle sentait ses lèvres salées, et chacun se passa la langue sur les lèvres, avide de goûter l'inconnu. Je ne sentais rien, et j'étais désespéré. Quand on eut traversé Dol, quelqu'un cria qu'il l'avait vue. On discuta si c'était elle. Je ne la voyais pas. Mais le ciel était tout changé, plus vaste, plus mobile. Le vent qui renversait mes mains tendues à la portière roulait de blancs nuages éclatants. On arriva enfin, et dès la cour poussiéreuse de la gare, entre les façades peintes d'hôtels, j'aperçus la forêt des vergues, les mâtures des navires qui remplissaient les bassins du port. Elle était là, et j'étais sûr désormais qu'elle existait vraiment, au rebours de tant de merveilles dont on vous parle toujours et que vous ne rencontrez jamais. Nous longeâmes des quais, traversâmes des terrains vagues. L'air était pétillant et salé. Et tout d'un coup, au détour d'un haut mur de caserne, elle fut là devant nous, l'image même d'une vie qui ne serait jamais vaincue. C'était vers les huit heures du matin. Il semblait qu'elle dormit encore, rêveuse et solitaire, bleue et un peu brumeuse. La marée était haute, et de petites vagues, sans violence, les unes après les autres, s'écroulaient sur l'immense plage de sable. « Ecoute ! Ecoute ! » me dit ma mère, et nous nous arrê tâmes. Ma mère souriait, comme réconciliée avec le monde. Cela faisait un long et doux bruit toujours recommencé, un souffle continu, invincible. Nous suivîmes la longue digue qui va de Saint-Malo à Paramé. Un petit train survint, qui longeait la chaussée. Il ne cessait de sonner une cloche pour faire ranger les passants. Mais il n'y avait personne que nous sur le chemin, et mon père se moqua de tant d'honneurs qu'on nous faisait. Personne que nous et la mer. Derrière les haies de camélias ou de tamaris, les villas s'éveillaient seulement et l'on entendait des cris d'enfants heureux. Parfois un garçon boulanger, une servante en tablier blanc nous frôlaient en courant, laissant derrière eux un parfum de croissants chauds. J'imagine très bien quelle allure nous avions, de si bon matin devant la mer infinie. Il me reste, dans un album de peluche rouge, une photographie de ce temps-là qui dut être, somme toute, un temps heureux en dépit de tout, puisqu'on put faire les frais de cette image. Ma mère et mon père se donnent le bras et je tiens la main de mon père. Nous sommes tous trois dans nos habits du dimanche. Ma mère porte son chapeau à aigrette.

J'ai mes culottes longues et un petit canotier. Nous avons l'air riches. Nous marchons vers l'objectif du photographe avec componction et dignité... Ainsi avançons nous sur la digue, à petits pas, au pas de promenade, émus par l'étendue et le silence et l'air d'un monde où tout semblait destiné au plaisir. Les grands hôtels étincelaient de toutes leurs glaces. Le casino de Paramé était un vrai palais.

Dans les jardins brillants de sauges et de géraniums, les allées fraîchement ratissées étaient si nettes et si propres qu'on n'aurait osé y poser le pied..


Nous nous assîmes dans le sable au pied de la digue. La mer indifférente menait son train : elle en était à « descendre ». D'abord je n'osai guère jouer avec elle. Vers les onze heures, après la messe, la plage s'emplit d'enfants. En ce temps-là, l'humanité bourgeoise de l'Europe occidentale n'avait pas encore fait dans le déshabillage et vers le nu tous les progrès qu'elle a faits depuis. Elle était encore pleine de pudeur et avait encore, les femmes surtout, pour se dévoiler tout un art de se voiler. Les jeunes garçons portaient de longs maillots collants, les filles de singulières robes spéciales pour le bain. Une sorte de honte sans doute chassa les trois endimanchés que nous étions. Nous allâmes de l'autre côté de ce long rocher qui limite à l'est la plage de Paramé. Sans le vouloir, et comme d'instinct, nous avions découvert, sur cette plage de luxe, le coin des pauvres. Quelques-uns de nos compagnons du train de plaisir, après les mêmes vaines

tentatives de se mêler à la fortune, rejetés par elle, comme des corps étrangers, avaient eux aussi échoué là. On y passa tout le jour. Chacun, à l'aise, déballa son dîner et fit la fête. Ma mère était toute à ses songes. Mon père qui n'avait personne à qui parler s'ennuyait devant la mer, taciturne. J'ai parlé de mon éblouissement : c'est absence, possession que j'aurais du dire. Je m'étais enhardi, déchaussé, j'avais quitté mon canotier, relevé jusqu'aux cuisses mon pantalon. J'errais autour des flaques qu'elle laisse dans les rochers, émerveillé par l'inconnu qui m'était soudain révélé, par les algues, les méduses, les étoiles de mer, les coquillages... L'air marin vous énerve et vous délivre avant qu'il vous assomme et vous remplisse de sommeil. Nous revînmes dans la nuit. Je ne me souviens pas du retour.

Extrait de « Changer la vie »

ROBINET CONFONDU, DEFENDU, enfin LIBERE

LA LIBERTÉ OU LA MORT.



A la séance publique du 4 Janvier l'an second de la République Française, une & indivisible, tenue à Yver au Pédouan président

SUR le réquisitoire de l'Accusateur Militaire, a été amené devant nous des prisons de cette Commune, le prévenu ci-après nommé, à l'interrogatoire duquel, après lui avoir fait promettre de répondre & dire vérité, le Président a de suite procédé en ces termes :

Interrogé sur ses noms ; prénoms, âge, qualité, profession & demeure ?

Répond qu'il se nomme *Jean-Baptiste René Robinet*

Début de l'interrogatoire de Robinet

Pour l'heure, Jean Baptiste Robinet est loin des Lumières et des écrits philosophiques et encyclopédiques. Il croupit à la prison Marat et utilise ses talents d'écrivain à rédiger MA VIE PATRIOTIQUE « *ouvrage de huit heures fait à la hâte dans le tumulte de 450 compagnons d'infortune* » ; on en a déjà longuement parlé : il y justifie sa vie au service de la Révolution.

La défense des proches

Ses proches, ses amis, la municipalité de Vern, ne l'oublent pas non plus. C'est tout d'abord ses nièces qui vont voir Alquier, le Représentant du peuple en mission. Nous le savons par une lettre que Robinet écrit de la prison Marat à ce même Représentant pour les excuser le 16 floréal (voir p.12). Il s'agit sans doute de Marie-Jeanne, fille de son frère Charles-François et d'une autre, religieuse hospitalière à Vannes, chassée par la Révolution et réfugiée à la Galardière.

C'est huit jours plus tard, le 24 floréal, la commune de Vern qui rédige un certificat de civisme pour la Commission Brutus Magnier chargée de son dossier en ces termes :

« LIBERTE EGALITE ET LA MONTAGNE

Guerre et mort aux tyrans royalistes et chouans

« Nous, membres de la Commune de Vern, certifions que le Citoyen Jean-Baptiste Robinet est habitant de notre commune depuis l'époque de la Révolution et qu'il nous a... donné des preuves du patriotisme le plus pur, qu'il, a même assisté à la formation de notre première Municipalité, qu'il s'enrôla dans notre garde nationale, fit présent du drapeau, encouragea nos jeunes gens et enfin exhorta les habitants de cette commune à l'exercice du respect aux chefs qu'ils choisiraient, fut présent à l'organisation de ladite garde, s'est présenté à toutes les assemblées municipales où il y avait des objets difficiles à résoudre, nous a aidé dans la formation des matrices des rôles de contribution et a résolu les calculs, a fait présent de l'arbre de la liberté planté dans la place républicaine de Vern, que lors de la levée du premier contingent des jeunes gens de notre Commune qui étoit de 14 hommes, pour les encourager à se présenter, il proposa 100 livres au premier qui s'enrôlerait, 50 au second et 30 livres au troisième. Et enfin n'a cessé de soutenir l'incivisme (sic) des bons citoyens de Vern... »

Ont signé Desnos, agent national, R. Bouinai, juge de paix du canton, Ducrest, J. Bourdais, J. Bourdais, P. Coupé, officiers municipaux, J. Fougères, P. Lesvier et P. Leliard, notables

L'interrogatoire

Arrive l'interrogatoire, daté du 14 prairial, qui doit juste précéder le jugement. Les questions posées prouvent qu'il a été confondu avec son frère cadet Charles-François, ancien avocat au Parlement et juge au tribunal de District. En effet, un papier intitulé « article 51^e » décrit ses activités. Or, ce dernier avait été destitué par Carrier et incarcéré à l'automne 1793 pour fédéralisme.

Le fédéralisme est ce mouvement des départements initié par les Girondins de Bordeaux.. Il a pour but de délivrer la Convention nationale de la dictature de la commune de Paris qui l'aurait prise en otage. Il veut sauvegarder la Représentation nationale incarnée par l'Assemblée. Mais, sur fond de Contre-Révolution vendéenne et chouanne, il a fait courir un réel danger à la République au début de l'été 93. Ce mouvement est arrêté à Parcy-sur-Eure en Normandie le 13

représentant, mes nièces sont allés t'importuner
 pour moi à mon insu. Je désapprouve une
 démarche indigne de toi & de moi. Crois que je
 respecte trop ton caractère & tes occupations,
 crois que je suis trop à la hauteur de la
 révolution, pour te faire cet affront & m'oublier
 à ce point. Je te prie d'oublier que mes nièces
 t'ont parlé, & de pardonner à leur jeunesse.
 L'honnêteté de ta réponse qu'elles m'ont fait
 connoître, m'assure de ton indulgence pour
 elles. Salut, fraternité & respect au
 représentant du peuple.

Robinet l'aîné

De la prison marat le samedi 16 floréal l'an 2.
 de la république française une & indivisible.

Lettre de Robinet pour excuser ses nièces d'avoir importuné le représentant du
 peuple en voulant intercéder pour lui !

juillet 1793 et durement réprimé. 39 rennais sont alors emprisonnés, dont 18 avocats. Le comte de Puisaye dont on a longuement parlé dans le bulletin n°2 était à la tête des

troupes. Cet interrogatoire nous apprend aussi que les deux frères de Robinet ont été anoblis, mais que lui a refusé de l'être. Enfin lorsqu'on lui demande s'il est muni de certificats qui attestent son civisme, « il présente un mémoire signé de sa main qui retrace sa vie politique et demande qu'il lui

serve de justification ». Il s'agit, bien sûr, de MA VIE PATRIOTIQUE

Le jugement

Enfin, le 14 prairial au matin, soit un mois après son arrestation, il est jugé par la Commission militaire.

« Séance du 14 prairial au matin. Dans une Révolution aussi violente que celle qui vient de nous rendre à la liberté que des usurpateurs avaient ravie à nos ancêtres, dans l'état perpétuel de défiance où doivent être les Républicains jusqu'à ce qu'on ait fait justice des royalistes, aristocrates, fanatiques, modérés et faux patriotes, il ne se peut qu'il n'y ait des mesures qui tendantes à la Sûreté générale confondent quelques innocents avec une infinité de coupables. On peut parfois envelopper des patriotes sur la liste de ceux qu'on présume traîtres envers la patrie. Nous en trouvons aujourd'hui la preuve dans la personne du citoyen Jean-Baptiste René Robinet, âgé de 61 ans, cultivateur demeurant à la Galardière en Vern, canton rural et District de Rennes.

En conséquence, la Commission militaire révolutionnaire considérant que ce citoyen a de tout temps manifesté son attachement à la Révolution qu'il sembloit appeler par ses vœux puisque depuis longtemps il avoit par philosophie refusé la qualité de noble qu'on lui offroit.

Considérant que les autorités constituées de la Commune de

Vern, même différents citoyens des communes environnantes, reconnoissent Robinet comme un philosophe, un ami de la nature et de la patrie ayant toujours engagé par la parole et la force de l'exemple ses concitoyens à imiter son civisme, dont les sacrifices de son temps et de sa fortune sont les moindres garants ; considérant enfin qu'il n'existe contre lui aucune preuve, ni même dénonciation de délit, et qu'il ne paroît avoir été arrêté que par mesure de Sûreté générale,

Où Brutus Magnier faisant fonction d'accusateur militaire, déclare qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre lui, ordonne qu'il sera à l'instant mis en liberté et que les scellés apposés chez lui seront levés par le juge de paix du canton d'après l'exhibition du présent, que de plus il recevra l'accolade fraternelle de son président, lui laissant en outre la liberté de faire imprimer à ses frais autant d'exemplaires de son jugement qu'il le jugera convenable.

Ainsi prononcé révolutionnairement d'après les opinions, sur les conclusions de Brutus Magnier faisant fonction d'accusateur par Lefebvre vice-président, Demoget juge et Scévola Biron greffier faisant fonction de juge.

Signature des mêmes ».

On peut dire que Jean-Baptiste Robinet l'a échappé belle, car la véritable Terreur à Rennes n'a pas été celle de Carrier, tristement célèbre à Nantes pour ses noyades dans la Loire, mais bien celle des Commissions militaires, surtout celle de Brutus Magnier. Transférée d'Antrain à Rennes, elle y fonctionnera pendant l'an II de novembre 93 au 17 prairial, soit 3 jours après le jugement de Robinet. Par son zèle, Brutus Magnier a réussi à se maintenir à Rennes plus d'un mois après la suppression des Commissions militaires. En effet le décret du 27 germinal attribue au Tribunal Révolutionnaire de Paris l'exclusivité des crimes contre-révolutionnaires. Robinet aurait dû y échapper. Sur 657 prévenus dont on connaît le jugement, 256 sont condamnés à mort. C'est la Commission la plus sévère : elle

illustre parfaitement les formes caricaturales d'une certaine justice révolutionnaire.

Ainsi s'achève la tourmente révolutionnaire pour J.B. Robinet. Son zèle au service de la République n'en diminue pas pour autant. Dès août 1794, il publie à Paris et à Rennes (chez Robiquet, imprimeur), un « *Calendrier Républicain pour l'année sextile III^e de la République Une et Indivisible* ». C'est un « *Précis de ma Morale Républicaine, mise en maximes pour chaque jour de l'année* ». Il faut voir là les « *écrits patriotiques* » dont fait mention le procès verbal du capitaine de gendarmerie Le Gal qui l'a arrêté (cf. N° 18). Il les préparait avant cette aventure : « *Ce sont des morceaux d'une instruction sur la morale républicaine à laquelle je travaille depuis*

Ont participé à ce numéro :

Armelle BISCERE
 Viviane BOURY
 Yvonne BERNARD
 Marie-Thérèse GUILLOUX
 Romain GUILLOUX
 Roger HUCHE
 Camille LAGARRIGUE
 Patrick LA HUPPE
 Jocelyne LEMEE
 Léon PEROUAS
 Annick PERRON
 Madeleine PIEL
 Jean-Claude REUCHERON

l'invitation générale du Comité de Salut Public. J'espère qu'il me sera permis de l'achever : sans mœurs, point de République », nous dit-il. Son vœu est donc exaucé ! M.T.G.

Sources :

- « Histoires de Rennes », d^{ion} Jean Meyer, Ed Privas.
- « Le jugement des chouans par les commissions militaires d'Ille et Vilaine. An II ». H. Tigier

Pour les jeunes

TU SERAS ELECTEUR

I

Vingt et un ans... Que vas-tu faire,
 O jeune électeur de demain
 Du droit funeste et salutaire
 Que la France met dans ta main ?

II

Les luttes de la politique
 Demandent sagesse et vertu :
 Dans notre large République
 Sous quel drapeau marcheras-tu ?

III

Né libre, veux-tu vivre libre ?
 De notre juste égalité
 Sens-tu qu'en ton cœur l'amour vibre
 A l'égal de la Liberté ?

IV

Sinon, sincèrement contraire
 Au régime républicain,
 Veux-tu d'un prince héréditaire ?
 C'est ton droit d'homme, c'est certain.

V

Cela posé, vote sans crainte,
 Vote pour l'homme de ton choix.
 Ne cède pas à la contrainte,
 Fais bravement ce que tu dois.

Duquesnoy

En 1910, le droit de vote était à 21 ans... et réservé aux hommes. Ce poème est paru dans le bulletin communal n°9